HT

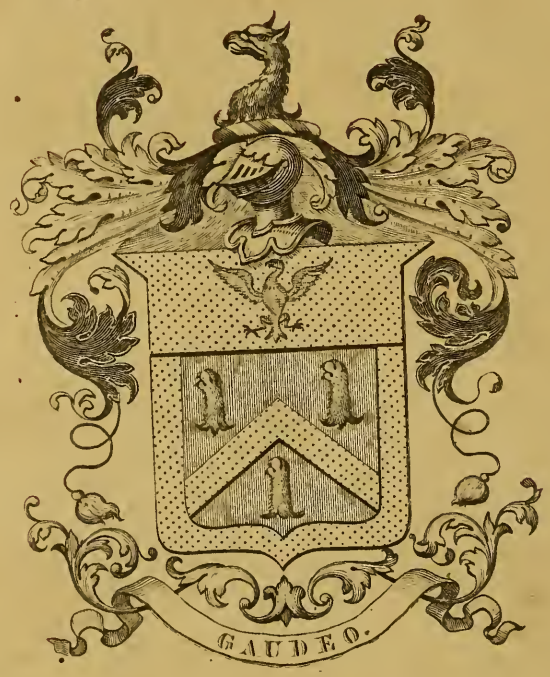

John Carter Brown.

HT-C.
D V7.

N° 1. Histoire de l'Insurrection de Paris. 1818.
— 2. Aperçu de l'Etat de la traite des Nègres . . . . . Londres. 1818
— 3. Exposé des faits . . . . . (Paris. 1818)
* 4. Rapport sur la fièvre jaune. N.lle Orleans 1818
* 5. Colombel: Reflexions sur quelques faits. ex. . Port au Prince. 1818
* 6. Précis historique sur la Revolution des provinces unis de l'Amerique du Sud . . . . . Paris. 1819
* 7. Colombel: Examen d'un Pamphlet de . . Port au Prince. 1819

* . B. A. N. —

01160

REFLEXIONS

SUR

QUELQUES FAITS

Relatifs à notre existence politique;

SUIVIES

De la réponse des Généraux, Officiers supérieurs de l'Armée, et principaux Magistrats de la République, réunis au Port-au-Prince, à la Lettre que Christophe leur a écrite.

PAR LE C.EN COLOMBEL,
Secrétaire particulier de S. E. le Président d'Haïti.

PORT-AU-PRINCE,
DE L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

(4 Juillet 1818.)

REFLEXIONS

SUR

QUELQUES FAITS

Relatifs à notre existence politique.

Un homme, sorti pour le malheur de nos frères [redacted], d'une petite Ile, où il était enveloppé dans la plus profonde obscurité, et qui, comme l'a remarqué très-plaisamment un de nos compatriotes, tenait la queue d'une casserole au Cap, lorsque, pour la première fois, les Haïtiens prirent les armes pour s'affranchir du joug de l'esclavage, se trouve, par un concours d'évènemens extraordinaires, et comme par enchantement, porté à une place supérieure dans l'Armée. Abusant du pouvoir que le hasard lui avait départi, il s'en sert pour replonger dans les fers ceux qui l'en avaient retiré. Enhardi par la facilité avec laquelle il exerce les premiers actes de son despotisme, il marche, avec une audace étonnante, à la complète organisation du système de la terreur : par elle il comprime tous les esprits, enchaîne toutes les vo-

lontés, et place sur sa tête une couronne qui le rendrait le plus ridicule des hommes s'il n'était en même-tems le plus féroce et le plus cruel des tyrans. A ces traits tout le monde reconnaît Christophe; cet homme encroûté de préjugés et d'ignorance; si fier, si vain, si orgueilleux. Eh bien, ce même Christophe, après avoir fait le plus étrange comme le plus coupable abus du pouvoir qu'il a usurpé; avoir épuisé toutes les ressources du machiavélisme le plus infernal, et employé les moyens les plus odieux pour nous désunir, et à la faveur d'une désunion, qu'il se flattait d'opérer, nous asservir; enfin, après s'être joué de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré au monde, feint, pour une seconde fois, d'être revenu à des sentimens pacifiques et d'être animé du désir de faire tout ce qui peut contribuer au bonheur et à la prospérité des Haïtiens: il vient de nous envoyer de nouveaux Députés, et, faut-il le dire? le pourra-t-on croire? des Députés pour nous proposer de nous soumettre gratuitement à son autorité royale, et de lui faire le sacrifice de nos droits, de notre liberté, de notre indépendance. *Ce grand et magnanime Potentat, ce premier Monarque couronné du Nouveau-Monde, ce Restaurateur de la Religion et de la Morale publique, cet incomparable Bienfai-*

teur de l'humanité (a), plein de tendresse pour tous les enfans de la grande famille haïtienne, dont le Ciel l'a destiné à être le chef et le législateur, gémissant amèrement sur l'égarement de ceux du Sud et de l'Ouest et sur les malheurs qu'ils se sont attirés en méconnaissant son autorité légitime, veut bien encore nous tendre une main secourable dans notre infortune, et nous offrir un port de salut, en nous prenant sous sa protection toute paternelle: à la vue des maux épouvantables qui pèsent sur nous, son ame est douloureusement affectée, et sa sensibilité naturelle l'emporte si loin qu'il ne veut plus mettre de bornes à la bonté qui le caractérise : pour premier bienfait il veut nous accorder un généreux pardon des outrages, sans nombre, que nous lui avons faits et de tous les torts que nous avons envers lui : il veut bien, nous dit-il dans l'effusion de son cœur, oublier le passé et ne plus songer qu'à réparer les désastres qui nous ont assaillis, qu'à travailler à opérer le grand œuvre de notre régénération, en un mot qu'à nous préparer des jours de paix et d'allégresse : à l'en croire, sous son pacifique et légitime gouvernement, tout ce qui a un point de contact avec nos intérêts et nos affections doit changer de face à notre plus grand

(a) Christophe prend toutes ces qualifications dans l'intitulé de ses actes.

avantage ; tout doit prospérer et recevoir une nouvelle vie ; l'âge d'or, chanté par les poëtes, renaîtrait pour nous, et Haïti, soumise aux lois du plus débonnaire des souverains, deviendrait un nouvel Eden : élevés au dernier période du bonheur et de la félicité humaine, nous n'aurions plus rien à désirer. Telles sont cependant les promesses que Christophe n'a pas honte de nous faire, après s'être, si long-tems, baigné dans notre sang, avoir attiré tous les maux de la guerre civile sur notre patrie ; l'avoir couverte de deuil et de désolation par des forfaits en tous genres, qui font frémir la nature. Quand on réfléchit à l'hypocrisie et à l'impudence qui caractérisent cet homme de boue et de sang, et qu'on le voit employer les manœuvres les plus basses, les suggestions les plus perfides, l'amorce la plus ridicule et la plus grossière pour nous faire tomber dans le piège qu'il nous tend, et où il croit nous prendre pour achever notre extermination, on ne peut se défendre d'un mouvement d'indignation. Oser proposer à un peuple libre, jaloux de ses droits et fier de son indépendance, de tendre complaisamment les mains pour recevoir les fers de l'esclavage, n'est-ce pas le comble du délire et de la folie ? Il ne peut y avoir qu'un Christophe dans le monde capable d'un tel renversement d'idées.

Nous avons combattu pendant vingt ans et plus pour conquérir notre liberté et nous en assurer la jouissance. Avec l'assistance divine, nous avons eu le bonheur de triompher de nos ennemis, au-dedans comme au-dehors. Nous vivons sous un gouvernement légalement constitué, juste et libéral, et nous avons confié nos destinées à un homme animé de tous les sentimens qui distinguent le militaire valeureux, et l'administrateur éclairé ; à un homme qui justifie en tout le choix que nous avons fait de lui pour succéder au sauveur de notre patrie, au fondateur de nos institutions, à l'immortel PETION, dont la mémoire sera toujours si précieuse et si chère aux Haïtiens. La pureté des intentions de notre chef, la sagesse de ses vues, son active sollicitude pour améliorer et consolider notre existence politique, la force de nos armes, *qui ne peut être un problême pour Christophe*, l'union et la concorde qui règnent parmi nous, tout nous promet une longue suite d'années de paix et de bonheur. De plus, nous avons la douce consolation de voir nos frères les cultivateurs contents de leur sort, et, bénissant du fond de leurs cœurs la main sage et prévoyante qui le leur a procuré, se livrer, sans contrainte, à leurs paisibles travaux. Dans nos villes,

les commerçans font leurs affaires à leur satisfaction : le commerce, source de la prospérité publique, est protégé et encouragé par le gouvernement, et acquiert de jour en jour plus d'activité et d'extension à l'intérieur comme à l'extérieur. Tout s'anime et semble prendre une nouvelle existence au milieu de nous. La confiance se fortifie à mesure que les relations s'établissent entre les nationaux et les étrangers. De cet état de choses résulte une harmonie parfaite entre toutes les classes des Citoyens ; Magistrats, Militaires, Négocians, Artisans, Cultivateurs, tous n'ont qu'un seul but, qu'une seule volonté, qu'une seule intention : *vivre libres ou mourir.* Et c'est quand l'opinion publique est ainsi formée ; quand tous les esprits ont pris la même direction ; quand tous les individus de la République, sans distinction d'âge ni de sexe, ont les mêmes intérêts à conserver, la même cause à défendre, et sont animés du même sentiment ; quand nous nous trouvons, sous tous les rapports, placés dans une situation avantageuse et que nous connaissons parfaitement celle de nos frères du Nord, qui gémissent sous le poids du plus effroyable despotisme, c'est, dis-je, dans ces circonstances que le Bacha du Cap croit trouver en nous des esclaves soumis à sa volonté et disposés à lui faire

le sacrifice de notre repos, de notre fortune, de notre existence. S'il est vrai de dire que l'ambition et l'envie aveuglent les hommes, c'est bien en parlant de Christophe que cette vérité reçoit sa juste application. Dévoré du désir de se venger et d'accroître sa puissance, en étendant sur nous sa verge de fer, et reconnaissant l'impossibilité de nous subjuguer par la force des armes; aimant d'ailleurs toujours à se bercer de chimériques idées; cet imbécile usurpateur s'est flatté de réussir dans ses projets d'asservissement, en employant contre nous un système de corruption; seule arme qui reste à la rage impuissante des tyrans: il a été jusqu'à penser, l'insensé! que nos Généraux, ces véritables colonnes de la République, prêteraient, les premiers, l'oreille à ses grossières séductions, et qu'ils déserteraient la cause sacrée de la liberté, pour laquelle ils ont si long-tems et si glorieusement combattu, pour se ranger sous les bannières sanglantes d'une stupide et implacable tyrannie. Quel excès d'extravagance et d'ineptie! Comment, c'est toi, Christophe, toi, féroce brigand, qui as égorgé nos pères, nos mères, nos enfans, nos frères, nos amis! toi qui, par passe-tems, te fais un jeu cruel de massacrer journellement des malheureux qui ne sont coupables à tes yeux que parce qu'ils n'ont

pu vaincre leurs forces naturelles pour exécuter tes ordres atroces ! Comment, dis-je, c'est toi qui veux nous séduire par tes pipeuses paroles, par tes fallacieuses promesses, après avoir fait, en vain, des efforts inouis pour nous détruire ! Toi qui, plus cruel que les vampires, t'engraisse de la substance de tes semblables, que tu ne considères que comme les instrumens de tes caprices, comme ta propriété ! Encore une fois, quel est donc ton vertige ? Quelle Divinité infernale t'inspire ? Nous serions tentés de croire que l'excès de ta férocité et les transes continuelles que tu éprouves t'ont aliéné l'esprit. Tu as peur, Despote lâche et barbare ; tout dans ta conduite le prouve. Avec raison tu dois trembler et frisonner d'effroi en descendant dans ton cœur gangrené, et en jettant les yeux au tour de toi. N'y vois tu pas, sans cesse, au milieu des flots de sang et des ossemens épars, la mort, couverte de son crêpe funèbre, te retracer tes crimes, te menacer de te précipiter dans les abymes éternels, pour y recevoir le châtiment dû à tes forfaits. Et c'est lorsque l'odieux de ton nom te voue à l'exécration universelle et t'assigne la première place parmi les monstres qui ont désolé la terre ; lorsque la main vengeresse du Tout-Puissant est prête à s'appesantir sur toi ; lorsque

enfin ton existence, si funeste à l'humanité, ne tient plus qu'à un fil, que tu as l'impudeur de nous exhorter à baisser un front libre devant cette ridicule Couronne avec laquelle tu as forgé des fers à tes semblables.

Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions sur le caractère, stupidement barbare, et les principes iniques qui dirigent la conduite de Christophe. On se doutera bien, sans que nous le disions, qu'elles nous ont éte suggérées par la profonde indignation qu'a excitée dans notre âme la lecture de la lettre et de la proclamation de ce fourbe audacieux; indignation qui a été vivement partagée par toutes les personnes qui étaient chez S. E. le Président d'Haïti lorsque lui même a donné communication de ces pièces aux Généraux et aux autorités constituées de la République. Nous nous abstiendrons d'entrer dans aucuns détails au sujet de la scène d'exaltation civique et de félicité qui a eu lieu à cette occasion, parce qu'une plume plus habile et plus exercée que la nôtre, et dont on a ~~eu~~ souvent ~~occasion~~ d'apprécier le mérite, s'occupe, dans ce moment, à en retracer toutes les circonstances et à en développer le caractère. Nous ferons seulement remarquer, en passant, que le 1er. Juillet sera à jamais un jour mémorable dans nos an-

nales, et par la cérémonie funèbre qui a précédé la réception des députés de Christophe et par l'attitude imposante qu'ont prise le Chef du pouvoir exécutif, les Généraux, les Officiers de l'Armée, le Sénat, la Chambre des Députés et les différens Corps de la Magistrature. Ce jour a été, on peut le dire, le triomphe de la Liberté sur la Tyrannie, et le Président Boyer, enlevé, soutenu par les bras républicains des défenseurs de la patrie, et devenu soudain l'objet des acclamations unanimes d'amour et de confiance dont l'air retentissait dans les transports du plus vif enthousiasme, a dû, avec raison, s'écrier : ce jour sera le plus beau jour de ma vie.

Nous allons, maintenant, pour appuyer nos réflexions de faits positifs, et dévoiler entièrement le caractère de Christophe, faire, succintement, l'énumération des traits les plus saillans de sa vie. Tout ce que nous dirons à cet égard est de la plus exacte vérité. Ce sont d'ailleurs des faits notoires dans plusieurs contrées d'Haïti, dont beaucoup de nos concitoyens ont parfaite connaissance, et dont ils peuvent, au besoin, garantir l'authenticité.

Nous relaterons ces faits comme ils se présenteront à notre mémoire, c'est-à-dire, sans liaison et sans suivre l'ordre des dates ni des lieux.

Lors du siège de Jacmel, Christophe

fit entasser quatre ou cinq cents personnes vivantes, de tout âge et de tout sexe, dans un puits sur l'habitation Ogé.

A la même époque, une femme enceinte, poursuivie sur l'habitation Baudouin, par un soldat qui voulait attenter à sa pudeur, fut se jeter à ses genoux pour implorer sa protection. Ce tigre à face humaine eut la barbarie de la repousser et de la poignarder de sa propre main.

Son fils, actuellement Monseigneur le Prince Victor, âgé de quelques mois seulement, se trouvait dans une chambre, où il dormait. L'enfant, éprouvant quelque besoin, se mit à pleurer. Furieux de ce que les cris de sa noble progéniture avaient interrompu son sommeil, il se précipite, comme un forcené, sur le rejeton Royal, le prend par une jambe, et allait le jeter par la fenêtre lorsque quelqu'un, qui se trouvait près de lui, lui arrêta le bras et l'empêcha de commettre un infanticide.

Lors de la défection du 9e. Régiment, qui eut lieu au Port-de-Paix, un grand nombre d'individus se rendirent à lui; il les fit tous massacrer.

A l'époque de l'insurrection du petit Noël, il fit canonner et massacrer, au Limbé, pour le seul plaisir de faire du mal, des milliers de personnes, sans distinction d'âge ni de sexe.

Avant la reddition du Môle, il avait promis aux généraux et officiers de la garnison de les prendre tous sous sa protection, s'il se rendaient à lui : trop confians, ils se mirent à sa discrétion. Au mépris de sa parole, il eut la cruauté de faire mourir le général Toussaint Bouflet, le colonel Jean Gournault et presque tous les officiers de cette garnison. Les soldats ne furent même pas exempts de sa vengeance ; il en fit périr les deux tiers en leur faisant faire des travaux au-dessus de leurs forces.

Le colonel Auguste Coignac, qui appartenait à la garnison du Môle, s'est suicidé en reconnaissant la perfidie de Christophe.

Lors de sa dernière marche contre le Port-au-Prince, il fut battu et vivement repoussé par nos troupes. Dans sa fuite, il fit un massacre général sur sa route.

Non seulement il égorge impitoyablement et indistinctement tous les individus de la République qui tombent en son pouvoir, mais, pour délecter son ame et varier ses jouissances, il s'amuse aussi, parfois, à faire périr quelques-uns de ses sujets, sans épargner même ses serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués : témoin le supplice des généraux Martial-Besse, Vernet, Pierre Toussaint, Guillaume, Dartiguenave, Cangy, Larose et de beaucoup d'officiers supérieurs.

Christophe n'est pas seulement barbare et cruel, il est aussi, comme on vient de le voir, ingrat et profondément ingrat. On se convaincra davantage de son ingratitude en lisant ce qui suit :

Mr. Anceny s'était rendu de France à Haïti avant l'expédition du général Leclerc, exprès pour prévenir ses compatriotes des intentions perfides de ce général. Depuis lors il a pris les armes pour combattre sous les ordres de Christophe, l'ennemi commun.

Barada, Commandant la place du Cap, était tellement dévoué à Christophe, qu'il a brûlé cette ville par ses ordres. En beaucoup d'autres occasions, il lui a donné les plus grandes preuves de son zèle et de sa fidélité.

Brackais a fait cette fameuse réponse à la lettre que Leclerc écrivit à Christophe lors de son apparition devant le Cap. Il était Secrétaire de ce dernier, et lui avait aussi donné beaucoup de preuves de son dévouement.

Se douterait-on de ce que Christophe a fait de ces trois Messieurs ? il les a livrés à Leclerc pour lui prouver sa fidélité. Les deux derniers ont été noyés dans la rade du Cap. Le premier a disparu, sans que l'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu.

Après la mort de Dessalines, les Co-

lonels Frontice et Apollon, ont abandonné, familles, femmes, enfans et tout ce qu'ils avaient de plus cher ici, pour aller joindre Christophe : il ne leur a tenu aucun compte de leur dévouement ; ils les a au contraire toujours laissés végéter dans la misère.

Le Capitaine St. Surin, le Sieur Bosquet et d'autres déserteurs de la République, se sont aussi rendus auprès de lui, après avoir voulu semer la discorde parmi nous : les uns ont été la victime de ses soupçons ombrageux ; les autres croupissent dans la misère.

Dans quelques plates diatribes, sorties des presses du Cap, et dirigées contre le Chef vertueux qu'une mort prématurée a ravi à nos affections, Christophe feint d'ignorer ce que nous avons fait de ses prisonniers. Cependant, il sait, très-pertinemment, que ses soldats ont tous demandé à servir la République, et ont été incorporés dans nos régimens, où ils se conduisent à merveille : il sait très-bien aussi que le Général de Division Magny, le Chef d'Escadron Abilhome, le Commandant Backer, le Capitaine d'Espagne, M. Auguste, et tant d'autres sont employés dans les Administrations ou dans l'Armée.

Nous demandons, à notre tour, ce qu'il a fait de nos cent et quelques blessés

qu'il a pris à Sibert ? Ce qu'il a fait pareillement de deux cents de nos soldats qui sont tombés en son pouvoir aux affaires de Santo et de Sibert ? N'a-t-il pas eu la cruauté de brûler, vifs, les premiers, et de faire trancher la tête aux derniers, à la Source puante ? Ces exécutions sont un spectacle agréable pour Christophe, auquel il ne manque jamais d'assister. Nous tenons, de bonne part, que pendant tout le tems qu'a duré l'exécution des deux cents soldats dont nous venons de parler, Christophe était présent à cette scène horrible et donnait lui-même des ordres pour faire prolonger le supplice de ces malheureuses victimes.

Nous avons dit plus haut, qu'après le siège du Port-au-Prince, Christophe avait été vigoureusement chassé par nos troupes. De retour au Cap, il apprit qu'un grand nombre de femmes avaient, pendant son absence, brûlé des cierges pour implorer l'assistance divine, à l'effet d'arrêter l'effusion du sang Haïtien : il les fit mourir toutes, prétendant que sa défaite était due à leurs prières.

Voilà une esquisse du portrait de l'être qui se dit le père des Haïtiens ! ! ! ! De celui qui nous parle de pardon, d'oubli du passé, de récompenses éclatantes ! qui nous promet paix et bonheur ! Nous aurions pu étendre davantage la série des

crimes et des forfaits de ce monstrueux et burlesque personnage: pour cela il aurait fallu nous reporter aux différentes époques de sa vie privée et politique, et passer en revue toutes ses actions; car toutes sont plus ou moins marquées au coin d'une froide barbarie; il aurait fallu aussi porter nos regards dans l'intérieur de la forteresse de la Ferrière, repaire du monstre. Là, nous y aurions vu sur le bord des abymes, dans des cachots infects et meurtriers, dans des étouffoirs, au milieu des instrumens de supplice et de torture de tous genres, des victimes pâles et sanglantes, luttant contre les dernières atteintes d'une mort affreuse; nous y aurions entendu les lamentations, les accens plaintifs, les gémissemens, les cris aigus de la douleur des malheureux qui, journellement, éprouvent les effets de la rage implacable du nouveau Phalaris: Mais l'idée seule de ce séjour de désolation et de tourmens, de cet enfer anticipé soulève le cœur d'horreur et d'épouvante, et nous n'aurions pas la force d'en faire une peinture détaillée. Nous en avons d'ailleurs dit assez sur le compte de Christophe pour donner la juste mesure de son caractère et pour fixer à son égard l'opinion des personnes qui ne le connaissent encore qu'imparfaitement. Il nous reste maintenant à réclamer l'indulgence de nos lecteurs pour cette faible production, la première digne

de quelque attention par son sujet, que nous ayons entrepris de mettre au jour. Nous espérons qu'on l'accueillera avec bienveillance et qu'on voudra bien faire grâce aux incorrections qui auraient pu nous échapper, en faveur du motif qui nous a fait prendre la plume.

Les Généraux, Officiers supérieurs de l'Armée, et principaux Magistrats de la République, réunis au Port-au-Prince,

Au Général CHRISTOPHE.

Le sentiment de la plus profonde indignation est le seul que peuvent exprimer les Généraux et les Magistrats de la République à la lecture de la lettre perfide et de la proclamation fallacieuse du Général Christophe, dont S. E. le Président d'Haïti leur a donné communication en présence de ses Députés.

Oser leur proposer de trahir leur serment, de se déclarer en état de révolte contre le chef qu'ils ont choisi, qu'ils ont reconnu, auquel ils ont juré d'obéir, d'après la loi qui est l'expression de la volonté générale, est le comble du désordre de l'imagination la plus délirante.

S'adresser à une portion du peuple quand il a un chef qui le dirige, est une insulte publique, une amorce ridicule qui provoque le mépris contre celui qui s'en est servi.

A la lecture de la lettre et de la proclamation du Général Christophe, nous pouvions à peine nous contenir. Le respect que l'on doit au caractère de Député a pu seul commander notre modération.

Et que veut Christophe ? Que peut-il nous proposer ? Nous sommes libres, indépendans et républicains ; nous soutiendrons nos droits au péril de notre vie contre tous ceux qui voudraient s'y opposer *de quelque côté qu'ils paraissent et qu'ils veuillent nous attaquer.*

Que prétend-il ? que nous le reconnaissions pour Chef ? Nous ne voulons pas de lui. Et de quel droit se prévaudrait-il pour nous gouverner ? Serait-ce d'avoir fait verser des flots de sang innocent ? Il en est responsable envers Dieu et envers les hommes.

Nous déclarons, en un mot, que rien ne pourra jamais nous désunir ; que c'est en vain que le général Christophe emploiera tous les moyens qu'il met en usage pour y parvenir, et que nous mourrons tous plutôt que de nous soumettre à lui.

Qu'il s'adresse à ses Députés ? qu'il leur demande qu'elle est l'opinion des Généraux et des Magistrats ? qu'il apprenne d'eux jusqu'à quel point peut se manifester l'amour et la confiance qu'ils portent au Général Boyer, Président d'Haïti.

Qu'ils lui rendent compte de la scène d'enthousiasme et de félicité qui s'est passée en leur présence ? Il connaîtra l'esprit du peuple et de l'armée, et il saura qu'il ne peut jamais nous commander.

Déjà nous nous sommes expliqués : point de Communication, point de Correspondance avec le Général Christophe : nous ne voulons rien avoir de commun avec lui ni avec sa Royauté.

----- Monsieur Delille Laprée, notre Compatriote, nous ayant communiqué une Chanson faite sur la circonstance qui nous a fourni le sujet de cet opuscule, et considérant cette pièce comme l'œuvre d'un bon Citoyen, digne à tous égards, de l'attention publique, nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en l'insérant ici.

LA REPUBLICAINE.

Sur l'Air de la Lyonnaise.

Divinité, d'Haïti révérée,
Descends des cieux, auguste Liberté.
N'as-tu pas vu dans ta sainte cité,
D'un vil Bacha la honteuse livrée ?
Souffrirais-tu qu'un infernal bourreau,
De PETION profanât le tombeau ? (Bis)
Haïtiens ! séchons, séchons nos larmes. } Bis.
Tremble, tyran, nous aiguisons nos armes.
Tremble, tyran, nous aiguisons nos armes.

Monstre ennemi, despote sanguinaire,
As-tu pensé qu'un peuple souverain
Pût incliner son front républicain,
Lorsque son bras peut lancer le tonnerre?
De nos Héros sans reproche et sans peur,
Lâche insensé, tu marchandes l'honneur. (Bis).
Haïtiens! volons, volons aux armes;
Que le tyran vive dans les alarmes. } Bis.
Que le tyran vive dans les alarmes.

Le successeur de l'Ange tutélaire,
Qui déjoua tes iniques complots,
Boyer le juste a tari nos sanglots;
Pour lui nos mains s'arment du cimeterre.
N'entends-tu pas nos valeureux Soldats,
Chanter Boyer, l'Honneur et les Combats. (Bis)
Haïtiens! au Cap est la Victoire.
Tremble Tyran, nous marchons à la Gloire. } B.
Tremble Tyran; nous marchons à la Gloire.

Héros du Nord, âmes républicaines,
L'Egalité naquit dans vos foyers,
Et vous avez échangé vos lauriers,
Pour des rubans et de serviles chaînes.....
Réveillez-vous, fils de la Liberté.
Brisons le joug d'un monstre ensanglanté. (Bis)
Haïtiens! n'ayons qu'une Patrie,
Et jurons tous: Guerre à la Tyrannie. } Bis.
Et jurons tous; Guerre à la Tyrannie.

Par Delille LAPRÉE.

—— Voici encore une chanson sur le même sujet que la précédente: nous lui donnons place ici, avec d'autant plus de plaisir, qu'elle respire le sentiment du plus pur patriotisme.

LE REVEIL D'HAYTI.

Air: *Du Réveil du Peuple.*

Quoi donc! cet ennemi barbare
Menace encore nos foyers;

Ce monstre, sorti du Ténare,
Penserait flétrir nos lauriers!
Debout, contre la tyrannie,
Haïti, tu nous vois armés;
Et de l'amour de la Patrie
Nos cœurs se sentent enflammés. (Bis)

Christophe, as-tu jamais pu croire
Qu'un vain titre d'Ambassadeur
Effaçât de notre mémoire
Tes massacres qui font horreur?
Partout, encor, sur nos rivages,
Des monumens ensanglantés
Montrent à nos fils les images
De tes horribles cruautés. (Bis)

Osas-tu bien aussi prétendre
Que du vain caprice d'un Roi
Nous voulussions jamais dépendre,
Et d'un tyran suivre la loi?
Sur la tombe de notre Père,
Nous avons, avec nos enfans,
Juré, tous, de ne jamais faire
De traités avec les tyrans. (Bis)

Victimes de sa barbarie,
O mânes de tant de héros,
Nous saurons venger la Patrie,
En l'immolant sur vos tombeaux:
Périsse ce Roi sanguinaire!
Ce monstre affreux d'iniquité,
S'il souille d'un pied téméraire
La terre de la Liberté. (Bis)

01161

PRÉCIS HISTORIQUE
SUR
LA RÉVOLUTION
DES
PROVINCES UNIES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

E763
L651s
v.17